



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-153

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

Réglementation de la circulation brocante

le 05 mai 2024/ rue du Docteur Bailliet et Joseph Duponchel

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il importe de prendre des mesures pour prévenir des accidents à l'occasion de la brocante organisé par l'amicale laïque de Molinghem le 05 mai 2024

ARRETE

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement des véhicules autres que ceux des brocanteurs et des organisateurs seront interdits le dimanche 5 mai 2024 de 6H à 18H sur la rue du Docteur Bailliet jusque la rue d'Artois et la rue Joseph Duponchel.

Article 2 : La circulation sera déviée par les rues d'Artois, Jean Jaurès et la RD 186.

Article 3 : Les panneaux réglementaires seront mis en place par les organisateurs de l'évènement.

Article 4 : Les organisateurs seront tenus de prévoir du personnel afin d'assurer la sécurité aux abords et dans la brocante et pour débarrasser les lieux en fin de journée.

Article 5 : La ville d'Isbergues décline toute responsabilité en cas d'accident.

Article 6 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **25 AVR. 2024**

Publié le **25 AVR. 2024**

Le Maire,


David THELLIER

